

Paul Brender

Avocat associé

Description

Avocat privatiste et ingénieur brevet, Paul Brender dédie le cœur de son activité à l'accompagnement de l'innovation et de la création. Il accompagne les start-ups, PME et ETI sur toutes leurs problématiques de propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles), de propriété littéraire et artistique (droit d'auteurs et droits voisins) mais également en droit du numérique (data, contrats informatiques), en droit commercial et en droit des médias (audiovisuel notamment), que ce soit en conseil comme en contentieux.

Paul BENDER est membre du Conseil de l'Ordre du Barreau de Rennes depuis 2023 et président de l'association de l'Incubateur du Barreau depuis 2018.

Il est également chargé d'enseignement à la faculté de Rennes, en « contrat de transfert de technologies » au DJCE et en « contentieux européen de la propriété industrielle » en Master II.

Experiences

- Avocat associé au sein du cabinet Adaltys Avocats depuis 2023
- Avocat associé au sein du cabinet SEED AVOCAT (2019-2023)
- Avocat au sein du cabinet NOUVEAU MONDE Avocats (2017-2019)
- Avocat individuel (2013-2017)
- Membre du Conseil de l'Ordre du Barreau de Rennes
- Président de l'Association de l'Incubateur du Barreau de Rennes depuis 2018
- Chargé d'enseignement en « contrats de transferts de technologie » et en « contentieux européen de la propriété intellectuelle » à l'Université de Rennes depuis 2020

Formation

- Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (2013)
- DU en brevet d'invention du Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle (CEIPI)
- Master 2 en droit européen et droit international et économique
- Master 2 Droit des affaires et nouvelles technologies
- Master Ecologie

Langues

- Français
- Anglais
- Portugais